

**Politique d'accueil**

**Du**

**CPE le Hêtre**

## **Avant-propos**

Ce document se veut un outil de référence pour tout le personnel du CPE. Celui-ci a été créé afin de faciliter l'accueil des enfants, et ce, de façon plus uniforme. Ce dernier a été réalisé avec la collaboration de Mme Yannick Joly et Mme Dolorès Prévost, parents et membres du conseil d'administration ainsi que Mme Sylvie Lambert DA et Mme Claude B Therrien DG. Il a reçu l'aval du conseil d'administration, le 22 mai 2008

Ce document a été révisé par Chantal Primeau DA du BC, Sylvie Lambert DA de l'Installation et Claude B Therrien DG du CPE le Hêtre. Il a reçu l'aval du conseil d'administration, le 13 mai 2014

## Mesures favorisant l'adaptation

Suite à une nouvelle inscription au CPE, nous suggérons aux parents accompagnés de leur enfant, de venir visiter les lieux. Cela permet de rencontrer les éducatrices et de se familiariser avec leur nouvel environnement.

De plus, pour faciliter l'adaptation des nouveaux enfants et pour sécuriser les parents, nous les invitons à venir passer de courtes périodes avec leur enfant, et ce, autant de fois qu'ils le désirent. Au CPE, une entrée progressive est possible pour les parents qui le désirent. En ce qui concerne l'adaptation des poupons il est possible de faire une intégration s'échelonnant sur une période maximale de 6 semaines.

Dans la mesure du possible, nous faisons en sorte que l'éducatrice titulaire du groupe soit présente lors de sa première journée.

Pour la rentrée officielle qui se déroule vers la fin du mois d'août, les parents sont accueillis chaleureusement. Lors de cette journée, les membres de la direction ainsi que le personnel de bureau sont disponibles pour guider les parents et répondre à toutes questions, si besoin il y a.

La clé du succès pour l'adaptation d'un nouvel enfant, est selon nous, la possibilité de lui offrir une routine et une stabilité, lui permettant de se sentir en sécurité dans son nouvel environnement.